

Programme de formation

Conducteur ADR 8.2 Recyclage Spécialisation Citerne

But de la formation

Recycler les connaissances nécessaires au transport routier de marchandises dangereuses en citerne, conformément à l'ADR en vigueur et Arrêté TMD
Obtenir le certificat ADR Spécialisation Citerne

Objectifs pédagogiques

1. Connaître les prescriptions générales de la réglementation
2. Connaître les obligations et les responsabilités lors du transport de matières dangereuses en citerne

Pré-requis

Avoir un certificat de formation ADR 8.2 de Base en cours de validité
Avoir un certificat de formation ADR 8.2 spécialisation Citerne en cours de validité
Français, lu, parlé, écrit

Type de public

La formation est destinée aux personnes souhaitant conduire des véhicules transportant des matières dangereuses en citerne.

Moyens pédagogiques

Le formateur utilise un diaporama projeté à l'aide d'un vidéoprojecteur.
Documents stagiaires et livret d'exercices.

Sanction de la formation

Formation donnant lieu à la délivrance du certificat ADR 8.2 Spécialisation Citerne

CARBONNE CONSEIL est partenaire avec FMD. Cette formation est réalisée par FMD ; organisme autorisé à dispenser des formations 8.2 par le ministère des transports (N°d'agrément NOR TREP2034348A)

Méthodes pédagogiques

La formation est réalisée dans des salles de formation adaptées

Moyens techniques : écran, tables, chaises, rétroprojecteur, paperboard.

Le formateur utilise un diaporama projeté à l'aide d'un vidéoprojecteur, un tableau papier et les documents relatifs à la réglementation. Il met à disposition des documents stagiaires et réalise des exercices pratiques et spécifiques.

Durée

14 heures (2 jours).

Programme

Accueil des stagiaires

Equipements spécifiques des véhicules-citernes

Opérations de chargement et de déchargement

Signalisation et placardage des véhicules-citernes

Documents spécifiques concernant les citernes

Circulation et stationnement des véhicules

Accidentologie spécifique aux véhicules citernes